

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, JEUDI 30 DÉCEMBRE, 1858.

No. 37.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas *L'Observateur* sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs à la campagne.

— **PRIME.**— Ceux qui nous obtiendront cinq abonnés *payent d'avance*, recevront, *gratis*, *L'Observateur* pendant un an.

LA MAIRIE.

Air : *Par la voix du canon d'alarmes. etc.*

Qu'il est doux le fauteuil civique !
Pour moi, d'écus il est bourré.
A chaque séance publique
J'en suis, vraiment, tout étonné !
Nourri par la mairie, } *bis.*

A tromper tout Québec je passerais ma vie. *bis.*

J'entasse intrigue sur intrigue.
On vient tomber dans mes réseaux.
Je passe par-dessus la digue
Que m'opposent tant de journaux.
Nourri par la mairie, } *bis. etc.*

Pourquoi tous ces cris de la Presse ?
Du peuple ces rassemblements ?
Ne faut-il pas que je me tresse
Un portefeuille à ses dépens ?
Nourri par la mairie, } *bis. etc.*

De toutes parts, chacun me crie :
"Commencez le chemin du Nord !"
Bon, ce n'est point pour cette vie,
Il faut avant me rendre au port !
Nourri par la mairie } *bis. etc.*

Si l'on votait une couronne.
Aux maires les plus cocos ;
Je prouverais mieux que personne,
Que je suis le roi des bédaux.
Nourri par la mairie, } *bis. etc.*

Pour m'envoyer en Angleterre
On me fournit huit mille écus.
Pour moi qu'elle admirable affaire !
Il est un Dieu pour les rendus !
Nourri par la mairie. } *bis. etc.*

Pour être maire, en mon absence,
J'ai désigné l'oint du parti :
Pour faire pencher la balance
Hall est ce qu'il faut à Baby.
Nourri par la mairie, } *bis. etc.*

Amis, gardez bien la boutique ;
Je vais partir : *Pax vobis cum !*
Allons John Hearn, vite un cantique
En attendant le *Te Deum !*
Nourri par la mairie, } *bis. etc.*

LE TEMPS NOUS VENGE.

Nos lecteurs savent qu'elle guerre injuste nous a fait, il a environ, douze mois, le *Courrier du Canada* au sujet de notre lecture sur la *Nationalité Canadienne*. Tout fut employé pour nous punir d'avoir eu le courage de dire hautement ce que tout le monde disait tout bas. *Persécuté* de toutes manières, nous essayâmes, d'abord, d'apaiser nos ennemis par la douceur, mais nous vîmes bientôt que la *charité* du *saint* parti, n'était que de l'hypocrisie, et nous fûmes obligé pour nous défendre, de nous servir d'une arme meurtrière : la Presse. Sans le chevalier Taché nous ne serions probablement point, aujourd'hui, journaliste. Sans le *Courrier du Canada*, *L'Observateur* n'existerait point. Si, au lieu, de nous écraser à propos d'une lecture dont ils étaient jaloux, ceux dont le *saint* rédacteur est l'organe *officiel*, nous eussent montré charitablement les erreurs qu'ils voyaient dans notre travail, nous les aurions remercié et nous serions demeuré tranquille à notre bureau. Mais non, ils préférèrent écraser ou avilir plutôt que d'admettre la vérité : ils voulaient une nouvelle victime ! Heureusement que nous avons eu le courage d'accepter la lutte plutôt que le déshonneur, et que dans ce combat corps à corps nous avons réussi à nous garantir des griffes empoisonnées de ce parti dont le seul dieu est l'argent ! Le *Courrier du Canada* nous accusait d'être anti-catholique ; nos lecteurs sont maintenant convaincus du contraire. *L'Observateur* est l'un des quelques journaux qui s'abstiennent de commenter les actes d'aucune croyance religieuse. Celui qui respecte la religion d'autrui suit défendre la sienne.

Le *Courrier* nous accusait encore d'être un *révolutionnaire* ! Eh ! bien ce que nous proclamions il y a un an, Lord Bury et l'honorable Tessier viennent de le corroborer !
Cachez-vous monsieur Taché !

Voici ce qu'à dit Lord Bury :

.....
" Je désire voir les différentes parties de ce territoire de plus en plus inséparables. La fusion des deux races qui habitent le Haut et le Bas-Canada, doit être l'élément de leur prospérité et de leur grandeur futures.

" Déjà les Canadiens peuvent compter leurs grands hommes dans l'histoire de leur pays. Les Montcalm et les Wolfe qui mêlèrent leur sang sur le même champ de bataille, sont des noms également dignes de figurer au temple de la mémoire, comme un exemple frappant et bien propre à engager les habitants du Haut et du Bas-Canada à se réunir sous le même drapeau.

" En votre pays le peuple vit dans la paix et jouit d'une liberté rationnelle, avec tous ses avantages. Aujourd'hui ces vastes colonies progressent en étendue et en population au delà de tout ce qu'avait pu rêver la France. Elles ne devraient donc point, si elles veulent marcher en avant, s'attacher exclusivement à une nationalité purement canadienne-française, ou purement anglaise. Tous préjugés devraient disparaître devant l'avenir glorieux qui se prépare pour le Canada.

" Les Etats qui se sont toujours occupés de faire le commerce avec les autres nations ont toujours obtenu une position distinguée parmi les autres peuples. Il en sera ainsi du Canada, cette voie tracée par la Providence pour faire le commerce de l'Orient à l'Occident ; et il deviendra le maître de cette partie du continent."

Écoutez M. Tessier :

.....
" Lord Bury a bien voulu parler de notre nationalité, il a émis l'opinion qu'il fallait fonder une nationalité qui fut distincte des nationalités anglaise et française, mais qui réunît les bonnes qualités des deux races. Je partage bien cette opinion, et j'espère que sous la protection de l'alliance de l'Angleterre et de la France, qui garantit la paix du monde, nous verrons sur les bords du St. Laurent un empire canadien formé par l'union fédérale de toutes les colonies de l'Amérique du Nord, lié avec des intérêts communs par le chemin de fer inter-colonial capable de servir d'équilibre pour contrebalancer la puissance toujours croissante de États-Unis, et au milieu de cet empire prospère sera nécessairement Québec pour la métropole avec sa citadelle im-

prenable, au pied de laquelle s'est toujours décidé le sort des populations du nord de l'Amérique."

Maintenant voici ce que nous disions il y a douze mois..

"Ainsi les peuples comme les individus surgissent et disparaissent, leur origine s'efface ou rayonne, leur existence s'altère ou se fortifie selon les alliances qu'ils contractent, selon la valeur de leurs vertus civiques ou la dépravation de leurs mœurs. L'intelligence, cet œil de l'âme, et la morale, ce soutien du cœur, conservent les peuples plus efficacement que toutes les armées de braves et d'espions.

"Cependant une telle transformation qui pour s'opérer, exigeait, autrefois, des siècles, peut aujourd'hui s'accomplir en quelques années. Le travail de l'intelligence à préparé la voie aux intérêts matériels. On dirait qu'endormie, sous l'esclavage des temps anciens, l'âme des peuples s'est réveillée, soudain, à la voix des libertés modernes.

"Notre émancipation politique n'est donc pas impossible. Que les intérêts des diverses origines qui nous entourent tombent une bonne fois, d'accord, avec les nôtres, et nous verrons la scène changer. Nous ne serons plus colons, nous nous nommerons peuple et nous marcherons!

"Alors l'Angleterre sera forcée de reconnaître l'indépendance Canadienne; la pression des événements l'obligera; notre position sera pour elle un dilemme politique. Ou il lui faudra nous laisser unir à la république voisine, ce qu'elle combattra jusqu'à la dernière heure, ou elle vaudra conserver son monopole sur nous, et alors la peur de l'annexion fera surgir l'indépendance. Il lui faudra nous laisser seuls. Elle aura enfin compris que pour les deux pays le monopole est le bourreau du progrès.

"L'indépendance est donc le but suprême ou tendent les destinées du pays. On en pourra retarder l'avènement, mais non l'empêcher. Que ce soit la race française ou la race anglo-saxonne qui la fasse éclore elle arrivera."

Après cela M. J. C. Taché dira-t-il encore que nous sommes anti-catholique et révolutionnaire?

A MONSIEUR LOUIS BILODEAU.

Dans notre dernier numéro on l'a dit: "Depuis que monsieur Louis Bilodeau a établi son domicile ou plutôt celui de sa dame, dans le faubourg Saint-Jean il se donne des airs de grand seigneur et de citoyen immaculé qui feraient pousser de rire s'il n'était connu qu'il ne campo dans le faubourg Saint-Jean que dans le but de représenter cette localité en Corporation." Nous le demandons à tout homme de bon sens, ces lignes contiennent-elles la plus légère insinuation contre le caractère privé de M. Bilodeau? Assurément non. Nous avons

simplement voulu dire, et tout le monde en conviendra, que M. Louis Bilodeau qui cherche à devenir conseiller pour son profit personnel, est incapable de posséder en son propre nom un seul pouce de terrain.

M. Louis Bilodeau interprète différemment notre pensée. Il prétend que nous l'attaquons dans sa vie privée, que les quelques lignes citées plus haut veulent dire qu'il ne reste jamais chez lui.

Détrompez monsieur Bilodeau nous ne ferons jamais comme vous et votre parti. Au lieu de critiquer votre vie privée nous l'avons défendue et nous le défendrons toujours. Forcé d'être journaliste pour nous défendre contre des misérables qui voulaient faire de nous leur complice ou leur victime, nous avons dû prendre le fouet de Juvenal pour les cravacher. A la boue qu'ils nous lançaient, nous avons dû répondre par des crachats; à la haine par le mépris.

Voilà pour les hommes publics. Maintenant retenez bien ceci monsieur Bilodeau: Nous vous délinions, vous ou monsieur Simard où n'importe quel autre personne de trouver sur aucun des 37 numéros de *L'Observateur* qui sont maintenant en la possession du public un seul article, une seule phrase, un seul mot qui porte atteinte au caractère privé d'un citoyen. Au contraire; vous trouverez beaucoup d'articles en faveur de nos ennemis personnels ou de nos adversaires politiques.

Ceci doit vous prouver, monsieur, que si nous avons une plume aiguisée nous n'avons pas une langue aussi empoisonnée que la vôtre paraît l'être, d'après les discours que vous tenez privement contre nous.

Si vous trouvez que nous radicalisons trop vertement vos actes publics, reclamez dans *L'Observateur*. Mais au ridicule ne joignez point la lâcheté, car, il suffirait de remuer un peu la cendre pour allumer le feu.

Vous comprenez, suffit.

Veuillez communiquer ces quelques mots à vos amis qui agissent envers moi à votre manière, et assurez les que si pour leur ôter l'envie de nous calomnier dans l'ombre, il ne suffit point d'avoir sur eux les yeux, nous aurons, aussi, la dent.

BONNE NOUVELLE.

Le public est informé qu'il se tiendra prochainement une assemblée de bédéaux afin de prendre des moyens énergiques pour faire cesser le schisme qui scandalise actuellement les citoyens de ce pays en général et ceux de Québec en particulier. Nous nous joignons de toute la force de notre plume, et de toute la puissance de notre encrier aux saintes démarches qui vont être faites. Vraiment à considérer saintement les choses de ce monde, le cœur nous saigne. En voyant deux journaux tels que le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada*, dont l'un est si catholique et si peu chrétien, répandre à flots l'encre et l'eau bénite pour la plus grande gloire de Dieu et le plus

grand bien des intéressés, la plume nous échappe!

En présence d'un pareil danger nous nous demandons: Qu'est devenu ce bon vieux temps où, sur un signe, un geste, un mot d'un homme à bons principes on pouvait perdre la fortune, l'honneur et l'avenir d'un homme libéral? Ce temps, lecteurs, grâce à ces démons de démocrates, ne reviendra plus! Désormais les fidèles n'auront pas assez de yeux pour pleurer, et les démocrates pas assez de bouches pour rire de la bataille qui se livre de nos jours. Le plus triste à dire, c'est que nous écrivons de l'histoire! Peut-être assisterons nous à un second Waterloo! Qui sera Napoléon? Qui sera Wellington? Qui sera Blücher? Choisissez entre messieurs Barthe, Taché ou Cauchon!

Quelque soit le résultat de la lutte, nous devons en notre qualité de journaliste, dire à nos lecteurs ce que nous en pensons.

Nous avons, déjà, dit notre pensée sur ces trois généraux de la Presse canadienne; inutile de le répéter. MM. Cauchon et Taché ou plutôt les deux partis qui se sont grimpés sur le dos de ces deux messieurs, dont l'un est un *forçat le journaliste*, — comme les Indiens sur les éléphants, nous paraissent combattre *ungulis et rostro*, pour un hochet dont il ne reste plus que quelques vestiges, ou bien encore pour un superbe alezan. A voir l'acharnement que déploient les combattants, on peut conclure avec certitude, qu'avant peu, il ne restera plus que la carcasse! Le père Taché tire le pauvre animal, par les pattes, par les oreilles, par le nez! Fait sur le corps du *chevaleresque* animal, l'histoire du *Journal* depuis dix ans! Jugez quelle est l'agonie du *Bucéphale*! D'un autre côté, l'abbé Cauchon tire à lui tout ce qu'il peut de la victime! Rien ne lui coûte. Il vous dissèque son ennemi, à coup de... dictionnaire! Des deux côtés les coups sont serrés et terribles. Mortelles sont les plessures! Les combattants sont tout en... encre et les lecteurs sont terrifiés!...

De grâce, messieurs, cessez un tel carnage! Mourez de votre belle mort, mais ne nous faites point mourir de rire, en nous forçant à vous voir mourir... sous les coups!!!

Comme il y a, dans la légion des *Bleus*, des hommes qui ne peuvent comprendre correctement la pensée d'un écrivain que quand il met les *pointes sur les i*; il est nécessaire de dire que ce hochet, cet alezan dont il est parlé n'est autre chose que le *pouvoir*.

Nous publierons dans notre prochain numéro les procédés de l'assemblée.

CHEZ LUI ET CHEZ NOUS.

Un jour, à Paris, dans une société d'élite, on parlait de la probabilité d'une révolution. Le spirituel Malitourné invité à donner son opinion répondit:

"Selon moi, une révolution serait impossible si ceux qui gouvernent se savaient

chez nous au lieu de se croire chez eux."

Si, au lieu de se croire chez lui, L'ANGE VAIN comprenait que le maire de Québec est chez nous citoyens de Québec, il remplirait mieux son devoir. Mais cet homme qui se targue de son effronterie, qui se contemple, qui s'admire; qui ne croit qu'au dieu de l'intrigue, ne saura jamais ce que c'est que de respecter l'opinion publique. Pour lui le public n'existe point. Aussi voyez avec quel insolent mépris il se pose devant les Conseillers! Ne dirait-on pas Louis XIV une cravache à la main et lançant ces mots à son Parlement: "L'État c'est moi!" L'ANGE VAIN semble dire: "Le Conseil-le-Ville, c'est moi!"

Bien qu'il aurait le désir de révoquer un second édit de Nantes, Langevin n'est pas encore, il s'en faut de beaucoup, l'ombre de celui qui, pour emblème, prenait le soleil! Et pourtant à l'entendre ne dirait-on pas que le vice-roi futur du Canada sera Hector-le-grand! *Proh pudor!* Avant d'élire un roi, les Français Pélotaient sur un pavois au milieu de toute l'armée qui saluait, par ses acclamations, son nouveau maître. Si L'ANGE VAIN était tenu d'être proclamé maire de la même manière, nous serions curieux de voir l'ovation que lui feraient les citoyens de Québec.

Si les acclamations répondaient aux travaux de l'individu; il n'y aurait pas assez de sifflets pour fêter son *joyeux événement*.

Badinage à part; n'est-ce pas une infamie que de voir cet intrigant vouloir prendre sur les fonds municipaux, quatre mille piastres non pas pour aller chercher des capitaux mais pour se promener en Europe, aux dépens des citoyens et malgré eux!

Il est de la dernière urgence que les citoyens prennent les moyens les plus énergiques pour arrêter ce pillage des deniers publics. Nous espérons que l'assemblée qui va être convoquée immédiatement aura de bons résultats.

THÉÂTRE.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit contre le théâtre; et cependant, si parfois on pu en fermer les portes, on n'a jamais réussi à en détruire le culte. Comme tous les autres, les acteurs Canadiens qui sous le titre modeste d'*amateurs* ont bien voulu s'imposer des sacrifices ont subi pendant longtemps la tyrannie des esprits obtus; mais, aujourd'hui, grâce au libéralisme qui s'infiltré de plus en plus dans les masses, les *amateurs* ne sont presque plus inquiétés du côté du saint parti! Il faut dire, aussi, que pour racheter le crime énorme de paraître en scène, ils ont donné, souvent, pour le soulagement des pauvres les produits de la soirée! Quant c'est pour faire l'aumône on peut aller au théâtre sans pécher.

Ainsi donc l'excommunication du *Courrier du Canada* n'est pas à craindre. Nous pouvons aller au théâtre, puisqu'en y allant, nous pratiquerons à la lettre, l'une

des trois vertus théologales que le chevalier Taché pratique si mal.

Mais parlons sérieusement.

Mardi, 4 janvier 1859, les *Jeunes Amateurs Canadiens* auront l'honneur de représenter à la "Salle Musicale" les pièces suivantes: "Vildac, ou le père vengé par son fils," comédie en trois actes; "Le Saratier et le financier," vaudeville en un acte.

"Le drapeau de Carillon" sera chanté par un *amateur*, et à la fin de la seconde pièce un autre *amateur* chantera la chanson connue "J'riens de payer pour mon chien."

Il nous suffira, pour induire nos lecteurs à patroniser *Les Jeunes Amateurs Canadiens* de dire que ce sont eux qui ont si brillamment débüté, il y a quelque temps, à la *Salle Massé*. Une personne qui a eu l'avantage d'assister à leurs répétitions, nous a dit que leur talent d'acteur s'était encore considérablement accru.

Ce n'est pas peu dire.

Nous ne pouvons admettre la correspondance signée *Critique*. Chacun est libre de lecturer sur les comètes; et si *Critique* trouve dans la manière de lecturer du révérend M. Bolduc une ressemblance avec le docteur Painchaud il peut le dire d'une manière plus polie et surtout plus morale qu'il ne l'a fait dans la correspondance qu'il nous a adressée. Il ne faut point que nos correspondants prenant pour de la licence la liberté que nous leur accordons de publier leurs écrits. Qu'ils tiennent de se rappeler que ceux qui, non faisant parvenir des correspondances, attaquent la vie privée des citoyens à quelque parti qu'ils appartiennent, nous insultent nous-même. Ridiculisons ou frappons les hommes publics quand ils le méritent, mais respectons les dans leur vie privée.

La correspondance sur le même sujet que nous publions aujourd'hui, mais dont nous faisons la responsabilité à l'auteur et au moins le mérite de n'attaquer que le lecteur et non le prêtre. Sans cela, elle aurait eu le même sort que l'autre: l'oubli et le mépris.

OU, DONC EST LA POLICE?

Dernièrement un respectable citoyen nommé Antoine Moisan a été assailli de la manière la plus brutale par des forcénés qui lui ont donné deux coups de couteau, force coups de bâtons et l'ont laissé presque mort. Et cela pour le voler! Ce crime est arrivé vers neuf heures du soir dans la rue Saint-Vallier près de la rue Anne! De pareilles scènes se renouvellent trop souvent dans le même endroit qu dans l'escalier de la Côte d'Abraham, pour qu'on ne puisse point accuser la police de lâcheté ou d'incapacité. Tant qu'il faut cabaler pour L'ANGE VAIN, les hommes de police sont plus que le *valet du diable*, mais s'il s'agit de défendre la vie d'un citoyen on n'en voit pas un

soul, ou plutôt, ils arrivent toujours quand tout est fini. Assurément qu'à leur mort l'paille deviendra chère, car si l'on empaill les bêtes curieuses, la police est, dans son genre une véritable curiosité.

— Dernièrement un ouvrier qui a perdu sa place au Palais pour avoir voté pour Joseph s'en fut se plaindre au maire.

— Que voulez-vous que je fasse?

— N'êtes-vous point le maire, ne pouvez-vous point me procurer de l'emploi au Palais où je travaillais?

— Pourquoi n'y travaillez-vous plus?

— Parce qu'on m'a destitué.

— Pourquoi vous a-t-on destitué?

L'ouvrier ne répondit point.

— Ah! je comprends, reprit L'ANGE VAIN. Je ne puis rien pour vous.

— Mais monsieur, je n'ai pas d'argent et sans moyen d'un gogues? De plus j'ai une nombreuse famille...

— Si vous n'êtes point capable de faire vivre votre famille pourquoi vous êtes-vous donc marié?

Un raisonnement aussi stupide n'exige point de commentaires.

On disait dernièrement que M. Sicotti avait abandonné ses complices et que nécessairement le ministre comme une vieille cuve qui s'ébarouill au soleil allait tomber en balle. Une telle résignation vaudrait bien des *étrèmes*? Cependant il ne faut pas trop s'endormir avec cette pensée car les ministres actuels sont comme les Ancs, i suffit que le public veuille leur résignation pour qu'ils se cramponnent d'avantage leur sièges. Nous sommes bien de ceux qui croient, mais nous sommes encore plus de ceux qui espèrent.

CORP AUX RATIONS.

A l'avant dernière séance, les édiles décidèrent de remettre à mardi dernier, la considération du rapport du Comité des finances qui recommandait d'envoyer en Angleterre un délégué pour prélever les capitaux nécessaires à la construction du chemin de fer d'Norci.

La motion de M. Pope qui comportait que les candidats à la mairie fussent présents à l'ouverture de la boîte du scrutin été négativée. Un amendement proposé par un polisson du nom de John Hearn qui dans des termes les plus poissards, insulta les partisans de M. Joseph a été agréé de préférence à la motion de M. Pope.

Ont voté pour l'amendement de John Hearn: HEARN, George Hall, Aulette Gingras, (tous quatre réviseurs!) Lemoine Gauvreau, Châteauevert, Saint-Pierre, Munn Burns, Fitzpatrick et Mercier, 12.

Ont voté contre le dit amendement, MM Pope, Conolly, Eudon, Shaw, Rousseau Fortin, Lemieux, McGreavy, Hill, Robertson et Rhéaume, 11.

L'abondance de matières nous force encore à remettre à un prochain numéro, la continuation des "Patriotes," et l'article sur les ouvrages du "Palais."

La correspondance de "Rive-nord" paraîtra au prochain numéro.

Hector L'ANGEVAIN a été élu maire de Québec avec une majorité illégale et frauduleuse de 377 votes.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez nous accorder la place d'un tout petit entre-filet dans votre journal pour demander aux MM. de la Commission des "Chomins à Barrières" si le cerbere qu'ils ont mis à la garde du Pont Dorchester, est là, dans le but de recevoir les argents dûs à la Commission, ou bien pour faire entendre d'horribles aboiements qui ont pour but d'effrayer les personnes qui passent tranquillement sur le pont. MM. les Commissaires ne doivent point ignorer que les plaintes grossissent de jour en jour sur les manières plus qu'inciviles du fonctionnaire en question, et que le public intéressé, à certainement bien le droit d'exiger un peu moins de rudesse dans ses serviteurs.

PLUSIEURS PASSANTS ET INTÉRESSÉS.

Monsieur le rédacteur,

Grande nouvelle!.....George Hall ne sera pas pro-maire!....Monsieur Langevin a choisi un homme habile à faire des élections et dont les mains ne sont pas gênées par une crosse de pistolet.

C'est un avantage immense pour un maire qui ne vise à rien moins qu'au mandat de la cité de Québec pour de là sauter tout d'une pièce dans la barque gouvernementale.

Monsieur le pro-maire, en perspective réunit à cela un avantage plus rare; c'est que, ne pouvant présider aux séances du Conseil régulièrement il se fera remplacer par son cheval qui loge au même numéro que lui.

Vous savez que, c'est de nos édiles, celui qui ressemble le plus à un herring.

UN ÉLECTEUR.

M. le rédacteur,

J'ai assisté à l'admirable lecture données ces jours derniers sur les comètes par le révérend M. Bolduc. Je ne veux point m'arrêter à discuter sur le mérite du lecteurur à parler des comètes de toute grandeur, de toute couleur et de toute longueur etc. je répondrai seulement au révérend monsieur dont je suis l'ami sur un point de sa lecture.

Le révérend monsieur a parlé d'Arago et a dit que l'illustre savant lisait mieux dans les astres que dans le petit catéchisme.

C'est-à-dire tout simplement que l'homme qui en 1848 en sa qualité de ministre de la marine en France, contribua peut-être plus qu'aucun autre à sauver la France d'une guerre avec l'Angleterre n'est qu'un vil impie. Je dirai à cela que si Arago a su moins lire dans le petit catéchisme que dans les astres c'est peut-être parcequ'il n'a pas lu dans les comptes de la Caisse d'Economie de Saint-Roch! Justice à tout le monde s'il vous plaît.

UN DÉPOSANT.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre dernier numéro vous dites qu'il doit s'établir une nouvelle banque sur le principes de la Banque du peuple. Permettez-moi de rectifier cette erreur. La banque dont il s'agit sera bien une banque d'escompte mais dans le but particulier de favoriser les petits capitalistes, les industriels, les ouvriers, le petit commerce enfin.

UN INDUSTRIEL.

ANNONCES.



DU

FANAL ROUGE.

LES MEMBRES de cette société sont informés que la séance d'inauguration aura lieu vendredi soir à huit heures au lieu ordinaire, rue XIA numéro XXV.

A cette séance, des mesures énergiques seront prises pour arrêter coûte que coûte l'effrayante décapitation des finances municipales et l'impudence du maire et de la majorité des Conseillers-de-Ville à tromper et à se moquer du public.

Les membres seront aussi appelés à suggérer quels sont les moyens les plus avantageux pour cimenter l'alliance contractée entre le parti démocratique Canadien-Français et les Libéraux Anglais afin de pouvoir balayer de dessus la scène politique toute la clique de vendus, de valets et de sacripans qui pillent tout, avilissent tout et finalement nous conduisent à la ruine et à l'anarchie.

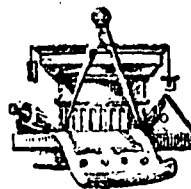
Nous croyons devoir rappeler aux membres du FANAL ROUGE l'article XXII de la constitution de cette société qui a rapport aux séances.

Art. 22. Tous les membres assisteront aux séances de la société, seuls, sobres, masqués, et parés de leurs insignes cabalistiques. Les membres ne pourront se parler et toute motion, amendement ou sous-amendement faits par un membre seront présentés au secrétaire qui les affichera au lieu désigné pour cet effet afin de les faire connaître aux autres membres.

O 4 B

1 f

Sec. du Fanal Rouge.



F. NORMAND,
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,
rue Sainte-Marguerite,
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il venira des mappes, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec unemaison en bois, à une étage; située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

3 novembre, 1853.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1853.

P. G. HUOT, et ADOLPHE TOURANGEAU, notaires, ont ouvert un bureau dans leur demeure actuelle, No. , rue Craig, Saint-Roch.

Québec, 1er décembre 1853.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Not-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.
Isidore Trépanier, Saint Narcisse.
Joseph Bélanger, Sainte Julie de Somerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Saint Laurent, Montréal.

M. L. Leclerc, Cap Santé.
Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET
RÉDACTEUR.